

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 24 septembre 2010

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 24 septembre 2010, le Conseil communal a accepté le préavis suivant:

- **Préavis No 20/2010**

Construction du centre socioculturel du Croset – Demande d'un crédit de construction

Le préavis cité ci-dessus peut être consulté sur le site internet de la Commune ou au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5.

Décision susceptible de référendum jusqu'au **18 octobre 2010**, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale